

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association "Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire"

N° : VA_DEC2021_206

Service : Vie économique, commerciale et universitaire

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De renouveler l'adhésion de la Ville à l'association « Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire » (RTES) au titre de l'année 2021, et d'autoriser le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 487,50 euros.

Imputation comptable : 6281 90 1230

Politique publique (domaine-action-activité) : 05.7.1 Economie solidaire

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 1 juin 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-180129-AU-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 17 juin 2021